

N° 66.

(*Trip.*, VI, 5, p. 77 v°-78 r°.)

*Sâtra du jeune enfant qui, dès qu'il entendit la Loi,
l'expliqua.*

Autrefois il y avait un bhikṣu qui avec énergie observait la Loi; depuis sa jeunesse il se conformait aux défenses et jamais il ne les avait violées; il pratiquait constamment une conduite pure; il se tenait dans un vihâra; le livre qu'il pouvait réciter était la Prajñâpâramitâ; sa prononciation du livre saint était excellente; personne ne pouvait l'égaliser; tous ceux qui entendaient la voix de ce bhikṣu étaient joyeux.

Or un jeune garçon, âgé de sept ans, qui gardait une vache hors de la ville, entendit de loin le son de la voix de ce bhikṣu récitant le livre saint; en se laissant guider par le son, il se rendit jusque dans l'ermitage; quand il eut adoré le bhikṣu, il s'assit de côté et écouta sa récitation du livre saint qui en ce moment traitait du principe des formes; en entendant cette doctrine, il la comprit aussitôt; le jeune garçon en fut très joyeux et, quand les phrases du livre saint furent terminées, il interrogea alors le bhikṣu; comme les réponses du bhikṣu ne satisfaisaient pas l'enfant, celui-ci se mit donc lui-même à donner des explications; son interprétation était fort subtile et depuis longtemps on en avait rarement entendu de pareille; le bhikṣu, en l'écoutant, fut heureux et se réjouit fort; il s'étonna de ce que ce jeune garçon avait une sagesse qui n'était point celle d'un homme ordinaire. Cependant l'enfant partit et revint à l'endroit où était sa vache; le